



# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2017 N°8  
15 février 2017

- Décisions du 10 février 2017 portant délégation de signature :

\*ordonnateur secondaire

P 2

\*services faits

P 6

**Direction territoriale Nord-Est**

*Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.*

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*

Nancy, le 10 février 2017

## Décision portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire



Le Directeur territorial de VNF,

Vu le Code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant sur l'organisation et la dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 août 2015 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation de Monsieur Didier DIEUDONNÉ, directeur territorial Nord-Est,

### DECIDE

#### Article 1 :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

- M. Olivier VERMOREL, adjoint au directeur territorial ;
- M. Xavier MANGIN, secrétaire général et en cas d'absence ou d'empêchement à Aurore JANIN, adjointe ;
- M. Pierre VEILLERETTE, chef de l'Arrondissement Environnement, Maintenance et Exploitation, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Anne-Catherine LADERRIERE, adjointe ;
- Mme Michelle LAQUENAIRE, chef de l'Arrondissement Développement de la Voie d'Eau et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Xavier LUGHERINI, adjoint ;
- M. Jean-Marie HAM, chef de l'Arrondissement Études et Grands Travaux et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Hervé MARNEFFE, adjoint ;
- M. Etienne JACQUES, chef de l'Arrondissement, Maîtrise d'ouvrage, Prospective et Finances et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Myriam MATHIS, adjointe ;

**Article 2 :**

Délégation de signature est donnée dans la limite de leurs attributions et compétences à :

- Mme Christine KOENIG, cheffe du pôle financier et comptable, responsable du Centre des Services Partagés (CSP) dépenses de VNF à Nancy, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Anne DIDIER ;
  
- Mme Anne DIDIER, cheffe du pôle tourisme domaines recettes, responsable du CSP recettes de VNF à Nancy, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Christine KOENIG.

**Article 3 :**

Délégation de signature est donnée aux Chefs d'unités comptables (cf. liste 1), à l'effet de signer dans la limite des attributions et compétences de leur arrondissement ou unité territoriale d'itinéraire de rattachement :

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

**Article 4 :**

La décision portant délégation de signature du 20 octobre 2016 est abrogée.

**Article 5 :**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

**Didier DIEUDONNÉ**  
Directeur territorial  
SIGNE

## Liste 1

### LISTE DES CHEFS D'UNITES COMPTABLES

<b>LIBELLE U.C.</b>	<b>Nom des CHEFS U.C</b>
Secrétariat Général / Centre de ressources	Mme Charlène BIJOU et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Charlène BIJOU, M. Xavier MANGIN en sa qualité de chef d'arrondissement
Ressources humaines	M. François STOFFEL et en cas d'absence ou d'empêchement de M. François STOFFEL, Mme Aurore JANIN en sa qualité de secrétaire générale adjointe
Arrondissement Études et Grands Travaux	Mme Dominique BAUDOT et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique BAUDOT, M. Hervé MARNEFFE en sa qualité d'adjoint, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique BAUDOT et M. Hervé MARNEFFE, M. Philippe VACHERAT en sa qualité de chargé de mission suivi et gestion
Arrondissement Développement de la Voie d'eau	M. Xavier LUGHERINI et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Xavier LUGHERINI, Mme Michelle LAQUENAIRE en sa qualité de chef d'arrondissement
Arrondissement Environnement Maintenance et Exploitation	Mme Blandine MERTZ et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Blandine MERTZ, M. Maryan KOLANEK en sa qualité de chef de la cellule maintenance et surveillance des ouvrages
Arrondissement Maîtrise d'ouvrage, Prospective et Finances	Mme Michelle HARMAND et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michelle HARMAND, Mme Brigitte CARISTAN en sa qualité d'adjointe
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal de la Marne au Rhin Ouest	M. Michel MALINGREY et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel MALINGREY, M. Laurent LEMOINE en sa qualité de premier adjoint, et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Michel MALINGREY et Laurent LEMOINE, M. Bruno ALBERICI en sa qualité de deuxième adjoint
Unité Territoriale d'Itinéraire Meuse-Ardennes	M. Francis MARTIN et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis MARTIN, M. Elvis MAIRE en sa qualité d'adjoint au chef de l'UTI Meuse-Ardennes
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal de la Marne au Rhin Est – Embranchement de Nancy	M. Daniel MARTIN et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel MARTIN, M. Stéphane MUNOS en sa qualité de premier adjoint, et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Daniel MARTIN et Stéphane MUNOS, M. Alain CAPRION en sa qualité de deuxième adjoint

LIBELLE U.C.	Nom des CHEFS U.C
Unité Territoriale d'Itinéraire de la Moselle	<p>M. François HOFF et en cas d'absence ou d'empêchement de M. François HOFF, Mme Catherine FRANCOIS en sa qualité de première adjointe,</p> <p>et en cas d'absence ou d'empêchement de M. François HOFF et Mme Catherine FRANCOIS, M. Patrick FRANCOISE en sa qualité de deuxième adjoint,</p> <p>et en cas d'absence ou d'empêchement de M. François HOFF, Mme Catherine FRANCOIS et M. Patrick FRANCOISE, M. Jean-Yves HELLE en sa qualité de chef de l'agence de Toul,</p> <p>et en cas d'absence ou d'empêchement de M. François HOFF, Mme Catherine FRANCOIS et M. Patrick FRANCOISE, M. Jean-Yves HELLE en sa qualité de chef de l'agence de Pont-à-Mousson par intérim</p>
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal des Vosges	<p>M. Yannick PAYOT et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick PAYOT, M. Sébastien GALMICHE en sa qualité d'adjoint</p>
Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal entre Champagne et Bourgogne	<p>M. Yves MAURICE et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves MAURICE, M. Gérard CARBILLET en sa qualité d'adjoint,</p> <p>et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Yves MAURICE et Gérard CARBILLET, M. Xavier MICHEL en sa qualité de chef de l'agence de Saint-Dizier,</p> <p>et en cas d'absence ou d'empêchement de MM. Yves MAURICE, Gérard CARBILLET et Xavier MICHEL, M. Frédéric POINSOT en sa qualité de chef de l'agence de Longeau</p>

Nancy, le 10 février 2017

## Décision portant délégation de signature pour habilitation des services faits



Le Directeur territorial de VNF,

Vu le Code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant sur l'organisation et la dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 août 2015 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation de Monsieur Didier DIEUDONNÉ, directeur territorial Nord-Est,

### DECIDE

#### Article 1 :

Délégation de signature est donnée à l'effet d'habiliter les agents (cf. liste) sous le SI SICAVE GBCP :

- à signer les engagements juridiques,
- à viser les pièces de toute nature se rapportant à la certification des services faits,
- à valider des demandes de paiement.

#### Article 2 :

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

**Didier DIEUDONNÉ**  
Directeur territorial  
SIGNE

**LISTE DES AGENTS HABILITES « SERVICES FAITS »**

<b>ARRONDISSEMENT/UTI</b>	<b>NOMS</b>
ADVE	Christelle DANIEL Maryse FERRY
AEME	Sylvain ANTOINE Brigitte AUBERTIN Blandine MERTZ
AEGT	Dominique BAUDOT Sandrine MENUT
AMPF CSP dépenses	Patricia BOUDIERE Christine KOENIG Nathalie LEJEAU Francine MARTINOT Farid REZKI
UTI CCB	Géraldine BERNARDES Catherine HEBERT
UTI CMRO	Nadya CONDI Eric JEANNIOT
UTI CMRE	Emmanuelle EURY
UTI CV	Philippe HAZZOTE Noëlle LANCELOT Jean-Marie THOCKLER
UTI MA	Marie-Christine CHAMOT Catherine GALLOIS Virginie ROGISSART
UTI MOSELLE	Marie-Noëlle MICHEL Benoît PERNOT Valérie PIERROT Catherine WINGERTER
SG	Pascale BEDEL Sylvie BROGARD Annette DA PITA SILVA Christophe HENRY Corinne HUDRY Régine JEANTY Laurence KARADJOFF Marie-Pierre PAWLOWSKI Sylvie PERRIN-JOLLY François STOFFEL Katia TREBUCHET Pascale VENCK